

# Bulletin Municipal d'ORTAFFA

Infos & actualités de la Commune d'Ortaffa

[mairie-ortaffa.fr](http://mairie-ortaffa.fr)

## Sommaire

- Édito
- Gestion des déchets
- Salles municipales
- La recyclerie d'Elne
- Divagation d'animaux
- Sécurité routière
- Recensement population
- Téléprocédures
- Listes électorales
- École maternelle
- Travaux en cours
- Festa Major
- Théâtre de l'Olibède
- Club Amitié Loisirs
- Cami rando
- Les Petits Doigts d'Ortaffa
- Numérotage de l'habitation
- Anciens combattants
- Que es Aixó
- Limitation de vitesse



### LIMITATION DE VITESSE EN AGGLOMÉRATION



A compter du 01 janvier 2018 toute l'agglomération  
d'Ortaffa passera en zone 30 - (page 16)



**RECENSEMENT**  
de la population 2018  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

# Éditorial

## *Une année de réflexion et d'action*

2017, une année de travail intensif et de recherches pour un programme pouvant associer la tradition et l'avenir.

Nous avons parcouru ensemble, déjà, la moitié du chemin que vous nous avez demandé de suivre avec vous en 2014.

Innover, répondre aux besoins réels de notre temps, rester fidèles à la vocation de notre village où la convivialité, la compréhension réciproque, les concepts permanents d'humanisme dominant l'orientation des projets, telles sont, et seront, les idées maîtresses qui doivent parfaire cette réflexion.

2017 aura vu la livraison des nouveaux ateliers municipaux : un outil de travail parmi les plus performants de notre département.

Ainsi, nos agents techniques peuvent, et doivent mettre chaque chose à sa place, sous la responsabilité de Benjamin Llong, recruté depuis le 1er août.

Benjamin Llong possède tous les diplômes de paysagiste, lui permettant d'aménager, de rénover nos espaces verts dans les meilleures conditions, d'organiser et répartir le travail à ses collègues. Nous savons qu'il saura le faire avec toute la compétence et la rigueur qu'exige une telle responsabilité, qualités que nous lui connaissons.

Dans cette mission, il sera secondé par Jonathan Fernandez dont le sérieux n'est plus à démontrer.

Mais, 2017, c'est aussi l'ouverture de la troisième classe à la maternelle qui permettra à nos trois enseignantes de proposer un enseignement de qualité aux enfants d'Ortaffa, dans des locaux spacieux et fonctionnels.

Madame Anicée Delvallet vient compléter l'équipe des assistantes de l'école maternelle déjà composée d'Annie Vizer et de Sylvie Varon.

Chacun(e) peut le vérifier au quotidien, des projets intéressants et d'avenir ont été étudiés et lancés. Certains ont vu le jour, d'autres vont aboutir dans les mois qui viennent, je ne vais pas en faire l'énumération.

Dans les pages suivantes, ils seront portés à votre connaissance et détaillés.

La leçon que nous pouvons tirer de ce contact avec les réalités de la gestion municipale, c'est qu'il est important d'être avisé, d'être patient.

Et n'oublions pas que 2017 touche à sa fin, et qu'à l'aube d'une nouvelle année, il est de tradition lorsqu'on adresse des vœux, de les présenter pleins de santé, de bonheur, de prospérité, et quelquefois aussi, empreints de tendresse ou de souhaits de rétablissement.

Aujourd'hui, et même à plusieurs milliers de kilomètres, il convient d'avoir une pensée pour ceux qui ont connu des moments tragiques, plongés dans la misère, et pour certains même dans le désespoir.

J'adopterai donc une formule sûrement plus simpliste, peut-être moins imaginative, pour dire à tous les citoyens d'Ortaffa:

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter la joie de vivre pour cette année nouvelle, que nous voulons pour chacune, chacun d'entre vous un havre de paix

# Gestion des déchets

## *Nouvelles dispositions de collecte*



Depuis le lundi 2 octobre 2017 et jusqu'au dimanche 27 mai 2018, la collecte des ordures ménagères en zone pavillonnaire (hors centres anciens, zone d'activité etc.) se fera une fois par semaine.

Durant la période estivale, de début juin à fin septembre, l'Intercommunalité portera la collecte de ces déchets à deux passages par semaine.

Les déchets recyclables resteront à une collecte par semaine toute l'année.

Afin de réduire l'impact environnemental des collectes et de réduire les déchets, tous les emballages ménagers se trient aujourd'hui !

- plastiques (pots de produits laitiers, barquettes polystyrène, emballages boissons)
- aluminiums (tubes de crème, plaquettes de médicaments vides, papier aluminium)
- cartons (barils de lessive, boîtes à œufs)
- papiers

**Merci de les écraser afin d'en réduire le volume.**

Par ailleurs cinq déchetteries sont accessibles gratuitement pour tout habitant de la Communauté de Communes muni de la carte magnétique (pour Ortaffa cartes papier encore).

Pour les autres déchets, 342 points d'apport pour le verre et 28 pour le textile ont été mis à votre disposition. Pour les déchets « carbonés » (bois) et azotés (déchets de cuisine, feuilles mortes) il existe la solution du compostage. Des composteurs bois sont en vente à 20€ à la Communauté de Communes.

La mise en place de cette réduction de la collecte des ordures ménagères permet à l'Intercommunalité de maîtriser les coûts du service et ainsi éviter une augmentation du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Pour rappel, la TEOM est une taxe locale, prélevée via la Taxe Foncière, en fonction de la surface bâtie d'un logement. Elle finance l'ensemble de la gestion des déchets. La Communauté de Communes a engagé un plan de lissage de ce taux en 2015. L'objectif est d'atteindre un taux unique de 11,10 % pour toutes les Communes du territoire en 2019, soit en dessous de la moyenne départementale qui était de 13,39 en 2015.

Pour toute information complémentaire

**[www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr](http://www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr)**

# Salles municipales

## Conditions d'utilisation pour les associations



Les travaux de réhabilitation de notre ancienne cave viticole en Centre Économique et Socio-culturel ont commencé en fin d'été et se poursuivent dans le respect du planning initial. Les travaux devraient être terminés avant l'été prochain.

Ce très beau bâtiment en cayroux, à forte valeur patrimoniale pour notre commune, abritera des salles municipales de qualité : salle des mariages, salle des fêtes et de spectacle, salles associatives et de réunions ...

Afin de répondre à la réglementation en vigueur et d'organiser de façon rationnelle et équitable le planning d'occupation de ces salles et leur utilisation, que ce soit sous forme de prêt gratuit ou de location, nous avons demandé à toutes les associations de nous fournir un certain nombre de documents afin de compléter leurs dossiers.

Pour les demandes de subvention un dossier est à retirer en Mairie.

Les décisions d'attribution de salles et de subventions seront prises en Conseil Municipal.

Une Convention de mise à disposition et le Règlement intérieur des salles seront signés par la Mairie et l'association ou le locataire lors de la remise des clefs. Une attestation d'assurance couvrant l'utilisation des locaux et une caution seront demandées.

**TOUTE ASSOCIATION DOIT SE DÉCLARER ET DÉPOSER UN DOSSIER COMPLET EN MAIRIE**

---

## La Recyclerie d'Elne

La Recyclerie est une association qui abrite un chantier d'insertion à vocation environnementale qui collecte entre autres du mobilier et de l'électroménager, revendus après avoir été remis en état dans une boutique solidaire et qui emploie des personnes en difficulté afin de leur permettre de rompre l'isolement, de les accompagner individuellement dans leurs démarches et de les réinsérer professionnellement. N'hésitez pas à faire appel à eux pour vous débarrasser de vos meubles ou objets en bon état. Service enlèvement gratuit et sur rendez vous.

**Contact : 09.54.61.07.83**

**[larecyclerie.elne@gmail.com](mailto:larecyclerie.elne@gmail.com)**

# Divagation d'animaux domestiques

## Rappel à l'ordre des propriétaires

Nous rappelons qu'un arrêté municipal a été pris par M. le Maire en 2012, concernant la divagation des animaux domestiques.

Malgré cela, des propriétaires outrepassent les règles en vigueur. Nous rappelons aux propriétaires leurs responsabilités et les nuisances qui peuvent être occasionnées par l'errance de leurs animaux, à savoir les risques d'accidents sur la voie publique, ainsi que les nombreuses déjections toujours aussi florissantes sur la commune. La municipalité s'engage à faire respecter les règles en vigueur.

Tous les animaux domestiques errants, saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière, où ils **seront gardés pendant les délais fixés par les articles L.211-25 et L.211-26. Pour rappel, l'amende concernant les déjections canines s'élève à 35€**

---

## Sécurité routière



Notre village s'agrandit. Mais à l'inverse des voies du centre historique, les infrastructures routières modernes incitent à la vitesse. Notre cité doit rester un lieu où les piétons et, particulièrement, les personnes âgées, à mobilité réduite, et les enfants, pourront circuler en toute sécurité.

La municipalité, inscrite dans un programme de déplacement « mode doux », travaille depuis plusieurs mois à trouver des moyens pour ralentir les véhicules.

En accord avec les services du conseil départemental et ceux de la préfecture, la vitesse sera donc limitée à 30 km/h dans tout le village.

Mais constatant le non-respect de cette mesure dans les voies où elle est déjà appliquée, la municipalité a décidé de procéder à l'installation de 'coussins lyonnais' dans l'avenue des Albères, de la Méditerranée et l'ancien chemin de Laroque. Une étude est en cours pour l'avenue du Vallespir.

**Respecter les limitations de vitesse est une preuve de responsabilité et de respect de l'autre**

# Recensement de la population

*Du 18 janvier au 17 février 2018 sur la commune d'Ortaffa*

## A quoi ça sert ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent à Ortaffa et de déterminer ainsi la population officielle afin d'ajuster l'action publique pour fixer les aides de l'État, prévoir les investissements futurs, fixer le nombre d'élus, le mode de scrutin, installer des commerces ou des services... C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe.

## Comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**. Les résultats du recensement de la population seront ensuite disponibles gratuitement sur le site de l'Insee.

## Qu'en est il de la confidentialité des données ?

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

---

## Téléprocédures administratives

Depuis le 01 octobre 2017, les communes ne sont plus habilitées à gérer les dossiers de carte grise et de permis de conduire. Désormais les usagers doivent se rendre sur le site internet [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) afin d'effectuer cette démarche. Toutefois, pour les cartes grises seulement, il est possible de passer par un professionnel habilité par l'Ants pour l'obtenir.

Pour rappel également, les cartes d'identité et les passeports ne sont plus réalisés en mairie d'Ortaffa. Seules les mairies dotées d'une station d'enregistrement biométrique peuvent les délivrer.

En ce qui concerne notre secteur, seules les Mairies de Thuir, Céret, Argeles sur Mer, Saint Cyprien et Port Vendres sont habilitées à délivrer les passeports et cartes d'identité. Il est obligatoire de prendre rendez vous auprès du service état civil de la commune concernée avant toute démarche.

---

## Inscriptions listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrits, il suffit de vous présenter à la mairie munis de votre pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom.

La carte d'électeur vous sera envoyée ultérieurement à votre domicile .

**Date de limite d'inscription sur les listes le 30 décembre 2017 en Mairie de 9h à 12h**



# Ouverture d'une troisième classe à l'école maternelle

Au vu des effectifs de plus en plus nombreux, l'école maternelle a obtenu, à la rentrée de septembre 2017, l'ouverture d'une troisième classe.

Pendant les vacances d'été, la mairie avait anticipé l'aménagement de la salle de motricité actuelle en salle de classe afin d'accueillir les enfants et la nouvelle enseignante, Mme Sandrine BLANCHARD dans les meilleures conditions possibles.

Actuellement l'école maternelle compte 63 élèves dont :

TTPS/ PS: 23 élèves – Mme M.MICHAUT – Mme S.VARON  
MS: 20 élèves – Mme S.BLANCHARD – Mme A.M.VIZER  
GS: 20 élèves – Mme N.DOUB – Mme A.DELVALLET



---

## Un nom pour l'école maternelle « Les Figuiers »



Dans le cadre d'un projet d'action culturelle, les enseignantes de l'école maternelle, les atsem, les élèves et leurs familles, ont travaillé sur le choix d'un nom pour l'école et sa représentation artistique.

Aidées par Marie-Andrée Calafat, directrice adjointe des réseaux de bibliothèque de Perpignan et par Tiffany Vailier, artiste plasticienne installée à Saint Hippolyte, les enseignantes ont pendant une année travaillé sur la réalisation d'une fresque installée en façade de l'école et qui reprend les principaux symboles de notre village.

Il convient de remercier les enseignantes, les atsem, les enfants et leurs parents qui se sont investis pour ce magnifique projet.

Un travail considérable qu'il convient de souligner et de citer en exemple.

# Travaux en cours et en projet

## CENTRE ÉCONOMIQUE ET SOCIO CULTUREL



Comme vous avez pu le constater, la construction des ateliers municipaux est terminée, et nos agents communaux l'utilisent au quotidien.

L'ancienne cave viticole jouxtant ce bâtiment est en cours de réhabilitation afin de devenir notre futur centre économique et socio-culturel.

Les travaux sont en bonne marche, les imposantes cuves de ciment et les constructions sans intérêt architecturaux ont été détruites. La bâtisse originelle seule ayant été conservée.

L'essentiel des travaux se fait pour l'instant à l'intérieur. Le renforcement des poutres, la pose d'un plancher au premier étage, la mise en place des gaines techniques et le coulage des dalles au RDC et au premier étage sont effectués.

Le planning n'a pour le moment aucun retard et la livraison est toujours prévue pour août 2018

---

### VOIRIE

Échelonnées à partir du 27 novembre, plusieurs interventions vont débiter sur des rues de notre village.

#### **Rue des Corbières : décembre 2017 / janvier 2018**

- Changement des luminaires
- Réfection de la route, des trottoirs
- Réseau d'eau
- Goudron et marquages

Classement de la rue des corbières en sens unique

### **Rue du Château : décembre 2018**

- Changement des luminaires
- Création de places de parking
- Embellissement du monument de la Croix du Christ

### **Avenue de la Méditerranée : janvier/fevrier 2018**

- Changement des luminaires

Les luminaires sont identiques à ceux qui équiperont le nouveau lotissement et sont de couleur gris anthracite. Les travaux sur les rues concernées seront assortis d'une mise en souterrain du réseau électrique.

---

## **LAVOIRS MUNICIPAUX**

Après étude technique, la démolition des lavoirs s'avérait délicate et un renforcement de la dalle au dessus du canal d'arrosage nécessaire. Ces contraintes techniques ayant été résolues, les travaux débiteront le 4 décembre 2017.

Ainsi, de nouvelles et précieuses places de parking seront opérationnelles pour le mois de janvier 2018.

---

## **LOTISSEMENT CASTELL DE L'HORTUS**



Notre nouveau lotissement est en phase d'achèvement; en effet la livraison des parcelles est prévue pour fin décembre. Plus de cinquante pour cent des terrains ont déjà trouvé propriétaires, et les premières constructions devraient débuter courant janvier, un certain nombre de permis de construire ayant été déposés et acceptés.

Le carrefour giratoire reliant la RD40 à la RD8 et desservant le lotissement sera opérationnel à la livraison des terrains. Vous pouvez visionner une vidéo en 3D de l'ensemble de l'opération sur Youtube en tapant Castell de l'Hortus sur la barre de recherche.

# FESTA MAJOR DU VILLAGE



Le week-end du 10 et 11 Septembre 2017 notre village était en fête.

Malgré le mauvais temps, plus de 240 personnes ont participé à la fideua préparée par Christophe BARNEDES, suivi du spectacle et bal animé par la troupe Guinguette.



Le Dimanche matin, L'Abbé Roquefort accompagné par la chorale Tutti Canti a célébré la messe

La chorale de St Cyprien Tutti Canti a clôturé cette matinée par un magnifique concert.

# Théâtre de l'Olibède

## La saison se poursuit

Après la première représentation, le 10 juin, de son nouveau spectacle « Marguerite & Co », proposée dans des conditions un peu « spartiates », mais applaudie par un nombreux et fidèle public, la troupe du Théâtre a repris ses séances de travail et répétitions, afin de continuer à se produire dans les communes du département.

Le calendrier 2018 est en cours d'élaboration, mais une date est déjà fixée pour une représentation le samedi 17 février à Montescot.

En parallèle, un nouveau projet est en train de se dessiner, avec de nouveaux textes et l'espoir de le présenter avant les vacances d'été. Peut-être dans la nouvelle salle ?

Donc, tous les comédiens amateurs qui voudraient nous rejoindre peuvent encore le faire. Il n'est pas trop tard pour les intégrer dans le futur spectacle.

Vous pouvez nous rejoindre, pour un essai sans engagement, tous les jeudis soir, à partir de 19h30, dans le bâtiment préfabriqué de l'ancienne école primaire, rue des écoles.

Informations : Viviane Caubel (06 08 61 93 14) ou Danielle Figières (04 68 37 91 84)

---

## Club Amitiés et Loisirs

Jeudi dernier, à la salle du Clocher, de 14h à 17h, les adhérents du Club Amitié et Loisirs se retrouvaient pour partager le traditionnel goûter loto.

Comme à l'accoutumer, les séances auront lieu deux fois par mois.

**Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé !**



---

## Cami Rando

### Compte rendu de la saison

La saison 2017/2018 a débuté le mardi 5 septembre 2017 par une randonnée dans les environs de Prats de Mollo. L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association a eu lieu le jeudi 19 octobre 2017 et les adhérents ont élu les nouveaux membres du Conseil d'Administration. Une randonnée «grillade» de début de saison a eu lieu à La Valetta en Espagne le 20 octobre 2017. Cami Rando compte à ce jour 84 adhérents dont 6 animateurs et propose trois randonnées et une séance Marche Nordique par semaine. Le repas de fin d'année aura lieu le vendredi 15 décembre 2017 au Clos des Lys à Perpignan. La traditionnelle galette des rois sera offerte aux adhérents le jeudi 11 janvier 2018.

Notre site : <http://camirando.blogspot.com/>

A bientôt sur les sentiers

Le Président

Composition du bureau saison  
2017/2018 :  
Président : Alain KAUFFMANN  
Secrétaire : Jocelyne VIDAL  
Trésorière : Martine AYRAUD

# Les Petits Doigts d'Ortaffa



Après les vacances d'été, les petits doigts ont repris le chemin des activités. Toujours sous la houlette de Danielle Meillant, la convivialité est au programme de cette nouvelle saison. Lors de la dernière assemblée générale, il a été décidé qu'en plus du jeudi après-midi, une fois par mois, les activités se dérouleront toute la journée, et ce, les premiers jeudis de chaque mois. Projet pour cette nouvelle saison, l'organisation d'une exposition au mois de juin 2018. Pour celles ou ceux que la fabrication d'objets à l'aide de carton et tissus intéresserait, un coup de fil 0468870689. Un grand merci à Jean-Pierre qui aide tout ce petit monde, pour le découpage des pièces à assembler.

## Numérotage habitation

Décret n°2000-318 du 7 avril 2000- art.4 (V)

Le numéro de voirie est indispensable pour recevoir correctement votre courrier et être facilement localisable dans la vie quotidienne.

Le numérotage de voirie est déterminé par les services municipaux et concerne les immeubles situés en bordure des voies publiques ou privées (ouvertes à la circulation publique) nouvellement créées.

La fourniture et la pose des plaques indicatrices des numéros des immeubles en bordure des voies et places publiques sont à la charge de la commune pour le premier numérotage. L'entretien et le

remplacement de ces plaques sont à la charge des propriétaires et à défaut, après mise en demeure de ceux-ci par le maire, la commune y pourvoit, mais aux frais et aux risques des propriétaires défaillants. **Pour obtenir une plaque, merci de contacter directement la Mairie.**

La fourniture, la pose, l'entretien et le renouvellement des plaques indicatrices des numéros des immeubles en bordure des voies et places privées sont effectués par les soins et aux frais des propriétaires. Dans le cas où ils se soustraient à cette obligation, le maire les met en demeure de la remplir et, à défaut, la commune y pourvoit, mais aux frais et aux risques des propriétaires défaillants



# Association des anciens combattants

## PRISONNIERS DE GUERRE - COMBATTANTS ALGERIE/TUNISIE/MAROC – T. O. E MISSIONS EXTÉRIEURES VICTIMES DE GUERRES

### Comité du Souvenir Français d'Ortaffa – Croix Rouge Française

#### Cérémonie du 16 juin

L'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle, et l'hommage national aux Morts pour la France en Indochine, a eu lieu exceptionnellement le 16 juin 2017, en présence de Raymond PLA, Maire, de Daniel DUMEZ, garde actif et d'honneur du cimetière national de Notre Dame de Lorette, des membres de la Section AC. PG. CATM et du Comité du Souvenir Français, de sympathisants et 78 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire, accompagnés par les professeurs des écoles Miguel ALBERTI et Jean-Christophe PELISSIER, le porte-drapeau William COLLET et Amer SELMANOVIC. Le dépôt du bouquet tricolore, présenté par Rolland COSTE, a été fait par le Maire et le garde d'honneur. Louis BERGER et Claude SALONI ont effectué l'appel de noms et chaque élève a déposé la fleur du Souvenir et de la Mémoire. La lecture du Message officiel et de l'Appel du 18 juin 1940 a été faite respectivement par le Maire et le président des AC. PG. CATM et du Comité du Souvenir Français. La Marseillaise a été chantée par les enfants. Cette cérémonie de la Mémoire et du Souvenir s'est terminée par une minute de silence devant la stèle du Souvenir Français.

#### Cérémonie du 14 juillet

Ce 14 juillet, s'est déroulé dans la tradition républicaine, conformément au programme, en présence des Sapeurs Pompiers du Centre de Secours et d'Incendie d'Elne. Claude SALONI a remis au nom de la Section AC. PG. CATM et du Comité du Souvenir Français, la Médaille du Citoyen à Raymond PLA, Maire et le Conseil Municipal, ainsi qu'à Claude CHEVALIER, pour les services et aides qu'ils ont apporté pendant 31 années. Récipiendaires et assistance ont vécu un grand moment d'émotion ce jour de fête nationale.

#### Un jeune veut concrétiser sa passion

James FOIXET, jeune porte drapeau polyvalent AC PG CATM et Souvenir Français, en détente chez ses parents à Ortaffa, est actuellement étudiant au lycée privée agricole de Nîmes, en 2<sup>ème</sup> année. Son objectif est d'obtenir le baccalauréat professionnel et devenir maître-chien dans l'armée de terre. La direction du lycée possède plusieurs chiens et il apprend tout sur ce mammifère domestique, fidèle ami de l'homme. Chaque chien est sous la responsabilité de trois référents, avec des missions bien définies. James, dans son groupe, s'occupe d'une chienne de 2 ans ½, qui se nomme « Leave ». Son bac pro lui permettra de rentrer à l'école d'assistant vétérinaire pour deux ans. Pour cela, il s'est rendu à la foire exposition, en avril 2017, à Perpignan. Il s'est présenté au stand du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA), où il a été bien accueilli, pour se renseigner sur les maître chiens dans l'armée et sur les diverses possibilités du déroulement de carrière. Nous lui souhaitons une pleine réussite.

#### Hommage National aux Harkis

L'Hommage National aux Harkis a eu lieu à Saleilles. Les membres du Bureau, Rolland COSTE, Marcel GARCIA et le Président Claude SALONI ont représenté les AC. PG. CATM, et le Comité du Souvenir Français.

## Brioche U.N.A.P.E.I.

Ce sont 64 brioches qui ont été vendues par les bénévoles récoltant ainsi 320 € au profit de l'association parentale au service de la personne avec handicap intellectuel. Remercions Louis BERGER, Roland COSTE, Marcel GARCIA et Claude SALONI, qui se sont mobilisés pour cette opération annuelle de solidarité.

## Croix-Rouge Française

L'antenne de la Croix-Rouge Française remercie toutes les généreuses personnes qui apportent vêtements, linge, chaussures, livres et divers pour les plus démunis et leurs en exprime toute sa gratitude. Sans oublier les nouveaux venus au village qui se sont joints aux anciens dans cet élan de solidarité.

Le Président, Claude SALONI

---

# Que Es Aixo – Histoire et vélo

## *Le mémorial de Rivesaltes*



L'initiative de doter notre région d'un musée mémorial est l'œuvre de feu Christian Bourquin, qui fut Président du Conseil Général du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon. On peut dire que c'était son « bébé ».

Le résultat est avant-gardiste et original. Il est impératif que ce projet humaniste vive pour qu'un grand nombre de visiteurs puissent s'approprier le passé, afin de mieux écrire l'avenir.

Avant sa réalisation, le terrain était un « no man's land » de 612 hectares, en friche, jonché de baraques en ruines, et dénommé « Camp de Rivesaltes ». Dans ce camp et sur cette terre catalane, ont défilé des milliers de personnes de nationalités diverses au cours de plusieurs périodes.

Personnes chassées de leur pays pour raisons sociales, politiques tels que juifs, républicains espagnols, tziganes, harkis, français, guinéens, collaborateurs, prisonniers de guerre allemands, autrichiens, italiens, polonais, etc. La vie dans le camp est exécrable, abominable, le vent, très froid l'hiver, et chaud l'été. Peu ou pas de nourriture, baraquements délabrés, non chauffés, sans sanitaire. La mortalité est importante suite à la malnutrition. C'était l'horreur. Une stèle à l'entrée du camp honore ces malheureux parqués dans des conditions inhumaines. Peu survécurent, les juifs en particulier, transférés dans des camps d'extermination nazis.

Quelques décennies plus tard l'idée de construire le mémorial était au goût du jour. La construction est souterraine. Ce n'est déjà pas courant, mais elle est réussie. Ce musée mémoriel est construit dans un paysage steppique. L'architecture puissante et délicate est composée de matériaux dorés. L'accès se fait par une rampe. Des ouvertures fournissent une lumière réfléchie à l'intérieur.

Le bâtiment en sous-sol propose un voyage dans le temps. Il est silencieux et pesant, monolithe de béton ocre, incliné vers le ciel. Dans le hall d'accueil il flotte une atmosphère calme et sereine. Ceci incite au silence. Les expositions sont regroupées dans une grande salle hypostyle éclairée artificiellement depuis le sol avec projections d'images de grande taille.

L'exposition est permanente sur 1000m<sup>2</sup>. Elle comprend un parcours muséographique qui retrace l'histoire du camp par une abondante cartographie et des témoignages oraux, sur de nombreuses bornes.

Des écrans géants permettent d'entrer dans l'effroi. Une grande table centrale explique et commente les différentes périodes. Elle présente des textes, photos, dessins, lettres et objets d'internés

Le mémorial est comprimé entre terre et ciel, entre passé et mémoire. Il se situe exactement dans le présent, et la vie. Sa violence témoigne de l'impossibilité de l'oubli.

C'est en 2000 que le site est inscrit comme monument historique national. En janvier 2006, l'architecte Rudy Ricciotti remporte le concours. Un long travail de mise au point s'engage sur une partie du terrain appelé « Camp Joffre » propriété militaire. Les travaux débutent en 2013.

Ce mémorial doit être un lieu d'histoire, bien sûr, de mémoire, mais aussi de culture.

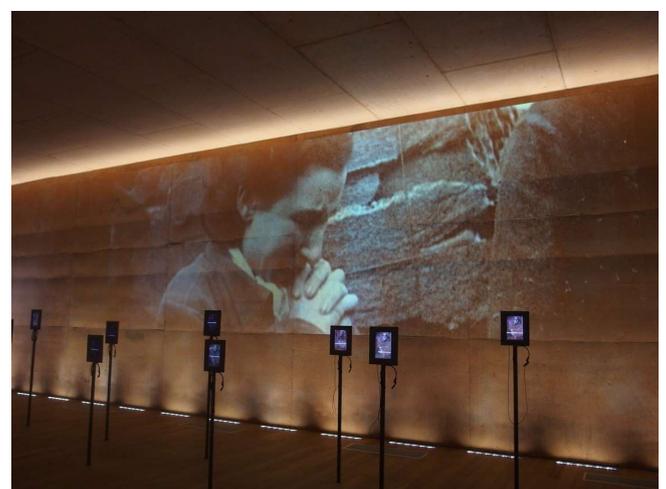
N'hésitez pas à le visiter, vous en sortirez émus et troublés, surtout si, comme moi, vous lisez la lettre d'une mère à son jeune fils, sachant qu'elle va le perdre pour toujours.

Après la visite, j'ai ressenti une vive émotion sur le chemin du retour avec Jacki Malléa, mon ami. Nous avons longuement médité sur le sujet. Il m'est venu à l'esprit que moi-même j'aurais pu séjourner ici à cette époque lorsque je suis arrivé en France à l'âge de quatre ans, avec mes parents, réfugiés espagnols. Le destin nous a éloignés de ce camp, pour aller plus loin dans une zone humanitaire.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le mémorial. J'ai mis en lumière ce qui m'a semblé le plus emblématique. A vous de le découvrir.

<http://www.memorialcamprivesaltes.eu/>

**Jo. Tubert un cycliste du terroir.**



# Pour une ville apaisée, je lève le pied

**A compter du 01 janvier 2018, toute l'agglomération passe à 30km/h**

L'objectif est de tendre vers une ville plus apaisée, sécurisée et attractive, en réduisant la vitesse, le risque d'accidents, la pollution et la densité de circulation en ville, et ainsi créer une meilleure cohabitation entre tous les usagers du domaine public

L'ensemble de l'agglomération sera concernée par cette nouvelle limitation de vitesse. Les panneaux de signalisation seront installés au niveau des panneaux d'entrée d'agglomération en venant d'Elne, de Palau del Vidre, de Brouilla et de Bages.

## Les bénéfices de la zone 30

- **Plus de sécurité**

Constat : Les riverains dénoncent des excès de vitesse récurrents dans certaines rues, notamment à proximité des écoles, zones commerçantes ou bâtiments publics.

Objectif : Diminuer l'insécurité (réelle ou ressentie) liée à une vitesse excessive.

- **Moins de risque d'accidents**

La stat' : Lors d'un choc avec une voiture roulant à 50km/h, le risque de décès d'un piéton ou d'un cycliste est multiplié par 9 par rapport à un choc à 30 km/h.

Objectif : Diminuer le risque d'accident, notamment dans les endroits dits «sensibles».

- **Moins de pollution**

Le chiffre : Par jour, 100 000 véhicules passent dans le centre-ville d'Arras.

Objectif : Une conduite douce, à bas régime, consomme et pollue moins.

- **Moins de nuisances sonores**

Constat : Développer les zones à 30 km/h en ville, c'est encourager l'utilisation d'autres modes de déplacement non-polluants.

Objectif : Inciter les déplacements en vélo, à pieds ou en transports en commun

Ce journal est le vôtre. Des idées de rubriques ou d'articles? Vous pouvez contacter la commission communication en mairie d'Ortaffa ou par courriel. Le comité de rédaction se réserve le droit de publication.

Courriel : [contact@mairie-ortaffa.fr](mailto:contact@mairie-ortaffa.fr) - Site de la mairie d'Ortaffa : [www.mairie-ortaffa.fr](http://www.mairie-ortaffa.fr)

Directeur de publication : Raymond PLA

Rédaction : Nadine ARNOUX, Mathieu BAIGES, Julie BALLANEDA, Claude CHAPRON, Gilles FABRE, Danielle FIGUERES, Jacky MALLEA, Raymond PLA, Joseph TUBERT, Jean-Marc VIDAL.

Commission communication : Nadine ARNOUX, Mathieu BAIGES, Danielle FIGUERES, Jean-Marc VIDAL.

Conception et réalisation : Mathieu BAIGES